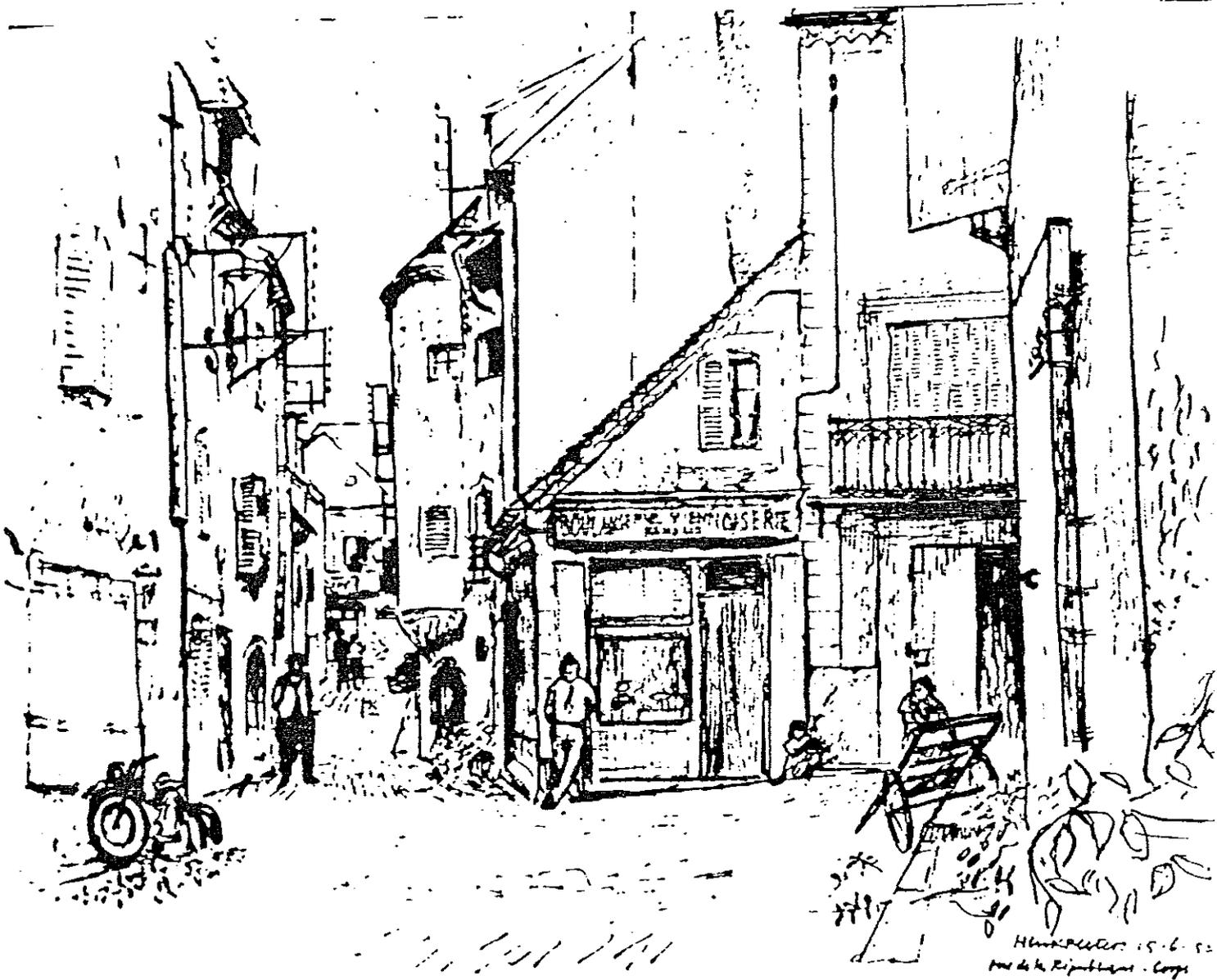


LE PETIT CORPATUS



N°72



A NOS LECTEURS

Ce numéro est le dernier envoyé ou distribué aux abonnés, qui n'aura pas renouvelé leur abonnement d'ici fin mai.

Rappel du tarif :

53frs la carte donnant droit à l'abonnement d'un an au Petit Corpatus distribué à Corps.

74frs la carte donnant droit à l'abonnement d'un an au Petit Corpatus envoyé par la Poste.

Cnèque libellé au nom de l'Association Culture et Loisirs de L'Obiou à adresser à Gisèle Roux, le Cliché, 38970 - Corps.

Plus des 3/4 des lecteurs ont déjà réglé leur cotisation, souvent accompagnée de compliment et d'encouragements.

Toute l'équipe les remercie de leur fidélité et essaiera de continuer de les informer de son mieux sur la vie locale.

La présidente : G. Roux

---:---:---:---:---

CROQUIS DE COUVERTURE

La couverture de ce numéro du Petit Corpatus représentant la Place de la Liberté, fait partie d'une série de 10 dessins, envoyés en Vairis (pour les archives municipales) par Mr Peeters HENK, des Pays bas ayant séjourné à Corps en 1952;. Avec la permission de Mr le Maire, ils serviront de couverture pour les prochains numéros du Petit Corpatus et rappelleront des souvenirs aux anciens et permettront aux plus jeunes de découvrir Corps, tel qu'il était il y a 33 ans.

---:---:---:---:---

Trois jeunes garçons, très turbulents, interrogent leur maman:

-Qu'est-ce qui te plairait pour la fête des mères?

-Attendez, la maman répond :

-Ce que j'aimerais surtout, c'est d'avoir trois enfants bien sages

Alors, le plus jeune s'écrie, mais au nom de tous :

Voilà qui est chic, comme ça on serait six!

---:---:---:---:---

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 FEVRIER 1985 19 H 30

PRESENTS : MM. CARDIN, ROUX, BLANC, PELLISSIER, GUEYDAN, PAULIN, GONTARD, GALVAIN, BONDARNAUD, RICHARD, SENAC, MOUSSIER.

ABSENTS : MM. DESBOIS, BALMET, JOURDAN.

.../...

Le Conseil Municipal ayant délibéré :

- CHARGE Monsieur le Maire de mandater la somme de 5 600,94 Francs pour l'affaire Schmitt.
 - DECIDE de titulariser Madame DUMAS Véronique à compter du 1er Janvier 1985 après un an de stage en 84.
 - DECIDE de louer . l'appartement de Monsieur Cosandey 1 200 Francs
. le studio 800 Francs.
 - DECIDE de faire payer un forfait de 400,00 Frs pour le remplacement d'un compteur gelé.
 - DECIDE d'augmenter suivant les directives préfectorales :
 - . les locations communales de 3 %
 - . le tarif d'eau de 4,25 %
 - . les transports de 3,5 % à compter du 1er Mars.
 - DECIDE de voter en faveur du ramassage des ordures ménagères par le SICTDM DE LA MURE et non par une entreprise privée ;
POUR : 10
ABSTENTION : 2 MM SENAC et RICHARD.
 - CHARGE le Maire de signer la convention à intervenir avec le SMIME pour la zone artisanale.
 - CHARGE le Maire de signer la convention de réalisation du Mas de la Côte avec la SADI.
 - CHARGE le Maire de signer avec la SADI la convention de réalisation pour la Micro-Centrale.
 - CHARGE le Maire de signer la convention de vente du Séminaire St Joseph avec la société de Mr Gueydan REDIP/LA FRUITIERE.
 - CHARGE le Maire de mandater directement les cotisations de retraite des sapeurs pompiers.
-

APRES DELIBERATION, LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE :

1 - de donner à l'étude de la Commission P.O.S. la lettre de Monsieur IBANEZ.

2 - d'autoriser le Maire à mandater la quittance d'assurance pour la maison FRA de 787,00 Francs.

3 - d'augmenter le tarif de la cantine scolaire :

* 8 francs pour les enfants bénéficiant du ramassage scolaire,

* pour les enfants de l'extérieur

16 francs pour un enfant

24 francs pour 2 enfants de la même famille

32 francs pour 3 enfants de la même famille.

4 - de faire payer les interventions du moniteur d'éducation physique 39 francs pour les associations de CORPS,

74 francs pour les communes extérieures ou associations.

5 - de suspendre la signature du marché avec Monsieur BARRIER pour la gendarmerie de CORPS tant que le procès de mal façon du village de vacances n'est pas réglé.

6 - d'échanger deux parties de parcelles équivalentes avec Monsieur JAMIER, portions détachées par le passage du chemin de la Grange, afin d'accélérer le paiement des indemnités.

7 - de demander la rectification de la parcelle D 10 attribuée à tat à la Commune de Corps au lieu d'E. D. F.

8 - de signer une convention avec E.D.F. pour régulariser les parcelles D 229 230 et 231 traversées par la voie communale n° 1 (dite route du lac).

9 - de garantir les recettes de location des bâtiments de la zone artisanale au SMIE.

10 - d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention avec Monsieur le Président du Conseil Général pour la création de deux postes de Travaux d'Utilité Collective.

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 1985 20 H 30

PRESENTS : MM. CARDIN, ROUX, PELLISSIER, JOURDAN, BLANC, GUEYDAN, BALMET, SENAC, MOUSSIER, GONTARD, BONDARNAUD, PAULIN, RICHARD.

REPRESENTE : M GALVAIN

ABSENT : M DESBOIS

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION :

	TAUX 1984	MOYENNE NATIONALE	MOYENNE DEPARTEMENTALE	TAUX 1985	TAUX A NE PAS DEPASSER
C.H.	4,77	11,38	9,78	5,35	28,45
P.B.	10,48	13,54	19,81	11,50	49,53
T.n.B.	45,45	36,25	47,54	47,60	118,85
T.P.	17,56	25,30		18,30	25,30

PRODUIT ATTENDU : 1 226 933

BUDGET PRIMITIF 1985 :

BALANCE GÉNÉRALE :

Libelles	Propositions du maire	Votes du conseil municipal
Depenses	27 941 544,-	
Depenses de fonctionnement	3 223 444,-	
Depenses d'investissement	24 718 100,-	
Recettes	27 941 544,-	
Recettes de fonctionnement	3 223 444,-	
Recettes d'investissement	24 718 100,-	
Deficit global de clôture		
Excedent global de clôture		

VOTE : 10 POUR

1 CONTRE (M BALMET)

3 ABSTENTIONS (MM MOUSSIER, RICHARD, SENAC)

.../...

11 - d'entreprendre les travaux de réfection de l'appartement de la Mairie attribué comme logement de fonction à Madame la Directrice de l'école de Corps suivant le devis accepté de Monsieur JOSE.

12 - d'approuver le Guide d'Application du règlement National d'Urbanisme modifié.

13 - de demander à Madame DUSAUGEY une réponse avant le 02 Avril 1985 sur sa décision de traiter à l'amiable l'achat par la Commune de 500 m2 de sa parcelle pour y implanter le Centre de Secours, sinon la Commune entamera le procédure d'expropriation.

VOTE : 10 POUR

4 ABSTENTIONS : MM MOUSSIÉ, SENAC, BALMET, RICHARD.
(pour information incomplète)

14 - de demander la subvention correspondante à la remise en état de la station d'épuration du village de vacances.

15 - de demander l'étude d'épuration de la totalité des eaux du bourg.

16 - de demander aux employés communaux d'équiper la salle de gymnastique actuelle pour recevoir les ordinateurs de l'école.

17 - de créer un club pour permettre aux adultes et aux jeunes de travailler également sur ordinateur.

18 - que la Municipalité participera au voyage scolaire de fin d'année à hauteur de 50 Francs par enfant.

COUPE AFFOUAGERE

Toutes les personnes résidant à Corps désirant bénéficier d'un lot de bois de chauffage dans la prochaine coupe affouagère, sont priés de se faire inscrire en Mairie avant le mardi 7 Mai.

-:-:-:-:-

- ASSEMBLEE GENERALE 1984 -

ORDRE DU JOUR :

- Rapport d'activité
 - Rapport financier
 - Activité 1985
-

1/ RAPPORT D'ACTIVITE

Durant l'année 1984, nous avons compté :

- 203 ABONNES, soit une progression de 12 % par rapport à 1983,
qui se composent : - 45 CARTES ADULTES,
- 158 CARTES ENFANTS, FAMILLES NOMBREUSES,
ET 3ème AGE.
- 10 368 PRETS DE LIVRES, soit une progression de 15,5 % par rapport à 1983.
 - Bandes Dessinées, Livres Enfants : 8 159
 - Romans, Policiers, S.F. : 2 209
- 213 LIVRES ACHETES)
- 53 CASSETTES ACHETÉES) TOTAL : 324 LIVRES ACHETES
- 58 LIVRES (équivalent cassette))

soit une progression de 41 %.

Il est à noter la forte progression en achat de livres à la demande de nos lecteurs. Cette tendance doit-être maintenue afin d'enrichir le fond de la Bibliothèque existant.

- SECRETARIAT : Depuis le 1er Janvier 1984, la municipalité met à la disposition de la Bibliothèque, Madame DUMAS Véronique, pour un quart de son temps.

.../...

- RAPPORT FINANCIER -RECETTES :

Abonnements et Locations	4 817,00 Frs
Subvention Communale	23 072,48 Frs
Subvention Départementale	7 563,00 Frs
Avoir C. C. F. (RELIQUAT 1983)	855,19 Frs

TOTAL 36 307,67 Frs

DEPENSES :

Fournitures Papèteries	217,70 Frs
Personnel (Indemnités et charges sociales)	23 072,48 Frs
Achat de livres	8 385,36 Frs
Abonnements	842,00 Frs
Achat de cassettes	1 878,51 Frs
Aménagement	2 044,80 Frs
Divers	45,15 Frs

TOTAL 36 486,00 Frs

BALANCE - 178,33 Frs

AVOIR C. C. F. : 2 871,19 Frs

- PROJET DE BUDGET -

RECETTES :

Abonnements et locations	5 000,00 Frs
Subvention Communale	23 764,65 Frs
Subvention Départementale	8 000,00 Frs

TOTAL

36 764,65 Frs

DEFENSES :

Fournitures Papèteries	1 000,00 Frs
Personnel (Indemnités et charges sociales)	23 764,65 Frs
Achat de livres	4 000,00 Frs
Achat de bandes dessinées et livres enfants	3 000,00 Frs
Achat de cassettes	3 000,00 Frs
Abonnements	1 000,00 Frs
Divers	1 000,00 Frs

TOTAL

36 764,65 Frs

- L E C T E U R S -

DEUX FORMULES VOUS SONT PROPOSEES :

- LA CARTE ANNUELLE
- LE PRET PAR LIVRE.

CARTE ANNUELLE :

Cette carte vous permet de sortir gratuitement des livres et des cassettes :

TARIF NORMAL : 35 FRANCS

TARIF REDUIT : 25 FRANCS

Le tarif réduit concerne :

- . Enfants de moins 16 ans,
- . 3ème Age,
- . Familles Nombreuses (à partir de 3 enfants).

PRET PAR LIVRE :

Caution obligatoire :

100 FRANCS (sous forme de chèques).

TARIF LOCATION PAR LIVRES OU CASSETTES :

- 5 FRANCS le livre,

- 5 FRANCS la cassette.

DANS LES DEUX CAS, VOUS POUVEZ SORTIR :

- 2 LIVRES

OU

- 5 BANDES DESSINEES

ET

- UNE CASSETTE

CECI :

PAR PERSONNE

OU

PAR CARTE

DUREE DU PRET : DEUX SEMAINES

- Prolongation d'une semaine gratuite en avertissant la bibliothécaire ;

- Au delà : 5 FRANCS D'AMENDE ; ceci par semaine supplémentaire.

LIVRES OU CASSETTES PERDUS OU DETRIEURES :

- Vous devez soit : - le remplacer (même édition),

- payer une somme forfaitaire en fonction de l'ouvrage ou de la cassette.

LE PRET DE NOUVEAUX LIVRES OU DE NOUVELLES CASSETTES NE POURRA S'EFFECTUER QU'APRES LA RESTITUTION DE CEUX EMPRUNTES PRECEDEMMENT.

Vive Mardi gras

Le mardi 19 février était vraiment jour de fête à l'école. En effet depuis le plus petit de l'école maternelle jusqu'au plus grand du CM2, chaque enfant avait retrouvé l'aspect de son héros préféré, en ce jour de Mardi gras. Tous les enfants avaient fait un effort d'imagination et étaient déguisés avec beaucoup de goût. Ils ont évolué dans la cour de l'école, les plus grandes avaient mis au point un ballet de danse moderne qui était très réussi et qui a fait l'admiration des parents venus les regarder évoluer.

L'après-midi s'est terminé par la dégustation de bugnes ou crêpes qui a été très apprécié des écoliers.



Le repas des anciens

Plus de 50 anciens avaient répondu à l'invitation de la municipalité et se sont retrouvés à la pizzeria "Les Fagots de bois", le samedi 23 mars à midi pour le traditionnel repas offert par la municipalité.

Regroupés autour d'une bonne table, ils ont passé un excellent moment de détente, qui s'est terminé par quelques belotes.

On notait la présence du Dr Gérard Cardin, maire, conseiller général, de Mr Eugène Peillissier, Jean Blanc, Mme Gisèle Roux, adjoints, des conseillers et conseillères Municipaux, de Mmes Madeleine Rocnas et Alice Lymard, présidente et vice-présidente du club du 3^o âge, etc..



Dernière sortie de ski

Le vendredi 22 mars, pour clôturer la saison de ski, les enfants de la classe de Mme B. MATHIEU, prenaient la direction d'Orcières-Merlette, où ils ont pu s'adonner aux joies du ski durant toute la journée, encadrés par M. François MEI, animateur sportif et les parents d'élèves. Au retour, un goûter leur était offert dans la cantine scolaire ainsi qu'aux élèves de M. TEMPLIER qui avaient eu leur journée de ski le lundi précédent et mettait un terme à la saison de ski.



Au retour de MERLETTE



Dans la cour de
l'école



BAL COSTUMÉ EN DEMI TEINTE

Un bal masqué costumé organisé samedi n'a pas obtenu le succès habituel.

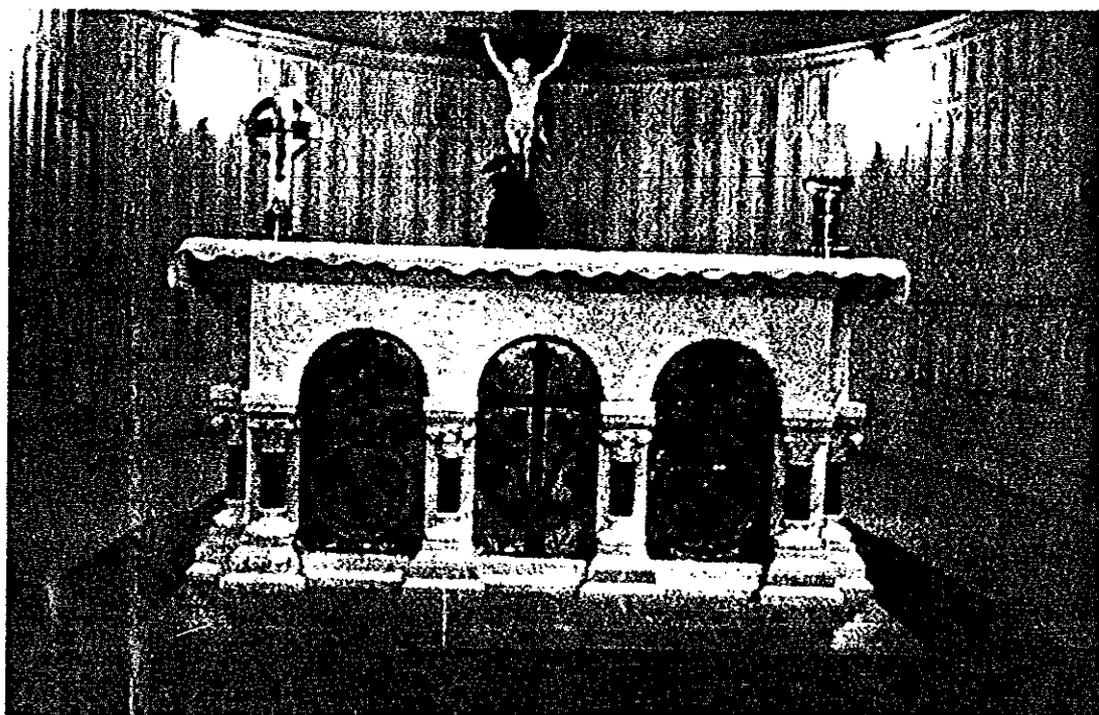
Certainement à cause du mauvais temps. Malgré tout, les enfants ont fait l'effort de se costumer et ont posé pour le photographe.

ELECTIONS CANTONALES

Elles se sont déroulées le dimanche 10 mars et ont donné les résultats suivants :

<u>Communes</u>	Insc.	Vot.	Exp.	Cardin PS	Sénac RPR	Viallet PC
Corps	508	443	440	261	171	8
Ambel	54	35	34	19	15	-
Beaufin	22	21	21	9	12	-
Côtes-de-Corps	105	86	86	49	30	7
Monestier d'Ambel	48	34	33	12	20	1
Pellafoi	245	203	192	116	70	6
Quest-en-Beaumont	69	47	43	28	15	-
St-Laurent-en-Beaumont	320	222	221	122	82	17
Ste-Luce	56	41	41	30	10	1
St-Michel-en-Beaumont	78	58	56	23	32	1
St-Pierre-des-Mearotz	100	75	74	51	20	3
Salette-Fallavaux(la)	139	103	102	74	28	2
Salle-en-Beaumont(la)	271	218	212	105	100	7
Total	2015	1566	1555	899	603	53
%		78,70	98,04	57,81	38,77	3,40

Le Mr Cardin a été réélu au 1er tour, à cette occasion, le Petit Corpsat lui adresse ses sincères félicitations.



l'autel inauguré le dimanche 14 Avril.

INAUGURATION DE L'AUTEL

Le dimanche 14 avril, à 10h. une messe était concélébrée par le Père Galland, représentant Monseigneur Matagrin, évêque de Grenoble, le Père Charmot du Sanctuaire de la Salette et le Père Delaplagne, curé de Corps.

Cette messe revêtait un caractère exceptionnel, car elle marquait la fin des travaux occasionnés par la tornade du 8 février 1984, et en particulier la mise en service de l'autel, qui avait été terriblement endommagé.

14 mois après, un autel neuf en marbre blanc encastrant les 5 panneaux de mosaïques restaurées de l'ancien autel brille de tous ses feux au milieu du chœur. Le coq domine la flèche en pierre du clocher et veille à nouveau sur les destinées des corps, toute l'église a retrouvé son aspect habituel.

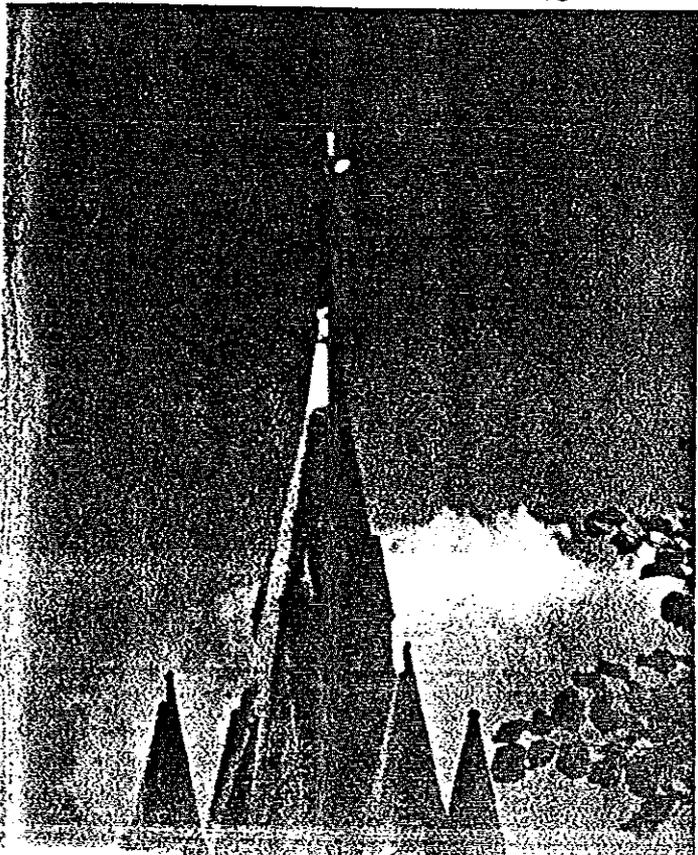
Au cours de la messe, après les remerciements adressés par le Père Delaplagne au Dr Gérard Jarain, le Père Galland rappelait dans son homélie (qui paraîtra en entier dans le prochain numéro) la place importante tenue par l'église dans un village. Eglise matérielle, bâtiment personnalisé, toujours différente dans son architecture et église spirituelle, vivante par ses membres et présente tous les jours comme aux grandes occasions : baptêmes, mariage, deuil. Eglise appartenant à tous et étant le bien propre de chacun.

Le souci majeur des paroissiens et de la municipalité était de la remettre en état telle qu'elle était avant la tornade, et grâce à l'effort de tous, cela a pu se réaliser.

Pour fêter cet événement, un apéritif était offert par la paroisse, après la cérémonie et réunissait les Pères, le Conseil Paroissial, la Municipalité, les entreprises, LEMOZ, DEIANA, BOUZIGUES, SAMBAIN et BARBAN, BEVILLARD, PACCARD, Melle et Mr MONTFOLLET, les représentants de la Société d'Assurances SAMDA et la Population qui avait invitée à s'y joindre.

Avant de lever son verre à leur santé, le Dr G. CARDIN, conseiller général, Maire de Corps remerciait tous ceux qui ont contribué à cette restauration et y associait les adjoints et conseillers municipaux ayant assuré la surveillance des travaux.

Le montant des travaux s'est élevé à environ 500.000frs, l'indemnité reçue par la Sté SAMDA : 430.000frs.



Un Christ en croix pour l'église

Mr Antoine FRANCESCHINI de Pellafol était entouré de sa famille et de nombreux amis, le samedi 30 mars, pour la mise en place de sa dernière œuvre, un Christ sur la Croix, dans le chœur de l'église de Pellafol.

Son talent de sculpteur est connu de toute la région et ce Christ 1,80m, sculpté dans un tronc de tilleul est une œuvre remarquable, certainement la plus belle réalisée par cet ancien forestier, d'origine Corse mais résidant avec sa famille à la Croix de La Figne, depuis de nombreuses années. Une inauguration officielle de cette sculpture aura lieu au mois d'août, mais dès maintenant, les amateurs peuvent aller l'admirer.



ŒUFS FARCIS SAUCE BECHAMEL

Pour 6 personnes : 12 œufs durs, 1 cuillerée à soupe de persil haché, 1 tranche de jambon, 200 g de champignons de Paris, 20 g de beurre.

Pour la sauce : 40 g de beurre, 40 g de farine, 1/2 litre de lait, sel, poivre, 50 g de gruyère râpé.

Faites cuire les œufs 10 minutes à partir de l'ébullition. Laissez refroidir. Nettoyez et lavez les champignons, hachez-les et faites-les cuire au beurre. Ajoutez le jambon haché, le persil. Écalez les œufs, ouvrez-les en deux dans le sens de la longueur, enlevez le jaune,

écrasez-le à la fourchette, ajoutez-le à la farce précédente.

Préparez la sauce. Dans une casserole, faites fondre le beurre, ajoutez la farine. Mélangez à la cuillère de bois jusqu'à ce que le mélange mousse. Ajoutez le lait froid d'un seul coup et laissez épaissir à feu doux sans cesser de tourner. Ajoutez un peu de sauce béchamel à la farce pour lier et remplissez les blancs d'œufs de cette farce. Rangez-les dans un plat allant au four. Nappez de la sauce. Poudrez de fromage. Faites gratiner à four chaud.

CROQUETTES DE SEMOULE

Pour 6 personnes : 3/4 de litre de lait, 200 g de semoule fine de blé, 2 œufs, 100 g de gruyère râpé, 1 cuillerée à soupe de persil haché, 1 cuillère à café de sel, 1 pointe de muscade râpée, poivre, beurre 75 g.

Faites bouillir le lait. Quand il est chaud ajoutez le sel, la semoule en pluie et tournez à la cuillère de bois jusqu'à ce que le mélange se décolle de la casserole. Ajoutez 30 g de beurre environ, les 3/4 du gruyère râpé, le persil, les œufs. Mélangez bien. Mouillez une tôle ou un plateau. Versez la préparation de-

dans. Étalez-la sur 2 cm environ avec une spatule mouillée. Quand le mélange est bien refroidi découpez-le avec un verre mouillé ou prenez à l'aide d'une cuillère une quantité suffisante pour une croquette ou un palais. Passez les croquettes dans la farine puis faites-les dorer à la poêle dans le beurre chaud.

Vous pouvez, pour terminer, les disposer dans un plat à gratin, les saupoudrer du reste de gruyère, les arroser de crème fraîche et faire gratiner au four. Servez avec une salade.

CREME RENVERSEE

Pour 6 personnes : 1 litre de lait, 150 g de sucre, 1 gousse de vanille, 8 œufs. Pour le caramel : 150 g de sucre.

Faites bouillir le lait avec la vanille. Laissez infuser. Préparez le caramel avec le sucre juste mouillé d'eau. Tapissez un grand moule à Charlotte de caramel chaud. Battez les œufs vigoureusement à la fourchette en ajoutant le sucre peu à peu, puis le lait chaud. Filtrez à lavers une passoire au-dessus du moule caraméli-

sé. Placez celui-ci dans un plat qui fera bain-marie avec de l'eau froide. Mettez à four peu chaud (th. 4) pendant 1 h 30. Rajoutez de l'eau froide dans le bain-marie si besoin. Laissez refroidir avant de mettre dans le réfrigérateur. Démoulez la crème complètement refroidie en trempant le moule dans l'eau bouillante 30 secondes environ. Servez avec des biscuits, des fruits au sirop, des fruits frais, des pommes cuites au sucre.

LES ÉCLAIRS

1. INGRÉDIENTS (pour une douzaine): PÂTE: 1/4 l d'eau, 100 g de beurre, 1 c à soupe de sucre, une pincée de sel, 150 g de farine, 3 ou 4 œufs selon grosseur + 1 jaune pour dorer.

POUR FOURRER : 1/2 l de lait, 1 gousse de vanille, 75 g de sucre, 2 jaunes d'œufs + 1 œuf entier, 80 g de farine, parfum au choix : 1 c à soupe de cacao ou 1 c à soupe de café soluble.

POUR GLACER : 200 g de fondant (acheté tout prêt ou recette dans l'agenda), 2 c à café de cacao, 1 c à café de café soluble.

2. Faites chauffer l'eau et le beurre avec le sucre et le sel. A l'ébullition, jetez d'un seul coup toute la farine.

3. Desséchez la pâte sur feu doux jusqu'à ce qu'elle forme une boule.

4. Retirez du feu et incorporez les œufs un à un en mélangeant bien entre chaque œuf. La pâte doit être molle tout en gardant sa forme.

5. Mettez-la dans une poche à douille à embout large et lisse, et couchez-la sur une plaque beurrée en bâtonnets de 12 à 13 cm de long, bien espacés les uns des autres.

6. Dorez les éclairs au jaune d'œuf avec un pinceau de cuisine. Faites cuire à four chaud préchauffé (200° C) en plaçant la plaque dans le bas du four. Comptez une vingtaine de minutes de cuisson et baissez l'intensité du four à mi-cuisson (180° C), mais n'ouvrez pas la porte.

7. Pendant la cuisson des éclairs, préparez la crème : faites bouillir le lait avec la gousse de vanille fendue en deux. Mettez l'œuf entier et les deux jaunes d'œufs dans une terrine. Versez le sucre sur les œufs, travaillez le tout en mélange moussieux. Incorporez ensuite la farine.

8. Versez ce mélange dans le lait et faites épaissir sur feu doux en remuant.

9. Parfumez la crème avec le cacao ou le café en poudre.

10. Fendez les éclairs cuits et refroidis sur toute leur longueur avec un couteau pointu.

11. Fourrez-les avec la crème préparée, mise dans une poche à douille.

12-13. Faites tiédir le fondant avec le parfum choisi; plongez-y le dessus des éclairs pour les glacer au café ou au chocolat. Laissez sécher le glaçage. Servez dans la journée

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	S	C	I	U	R	E	G	E	A	N	T	D	O	
2	T	U	E	E	P	A	U	L	E	E	D	E	S	
3	A	I	N	E	O	T	E	R	S	E	M	E		
4	T	R	A	C	E	U	R		A	I	N	S	T	
5	I		O	U	V	E	R	T	N	I	R			
6	O	D	E	S	S	A	Q	E	F	A	R	C	E	
7	N	I	E	S	N	O	U	R	R	I	C	E	V	
8	S		A	U	T	R	E	M	E	N	T	M	E	
9	A	C	T	I	V	A	R	I	V	I	E	R	E	
10	P	O	I	S		I	N	A	N	I	M	E	E	S
11	P	U	A		A	L	E		U	S	E	U	S	A
12	E	R	R	E	S		U	S	I	N	E	S	I	
13	L	I	E	R		F	I	N	O	T	S	E	L	
14	E	R		S	T	L	I	O	N	P	I	R	E	
15	R		C	E	R	N	E	E	S		M	U	R	E

SAVOIR LIRE... ECRIRE.... et apprendre la MARSEILLAISE!

Ainsi en a décidé Jean-Pierre CHEVENEMENT, ministre de l'éducation nationale. Comme vous tous, j'ai appris la nouvelle devant mon poste de télévision. La Marseillaise, tube de la rentrée, élément indispensable à la formation du citoyen!

Je ne sais pas quelle a été votre réaction et surtout celles des écoliers à qui l'on pourrait poser cette question.

Mais à quoi sert l'école si ce n'est pas pour apprendre à lire, à écrire et à bien servir son pays ?

J'ai souri... j'ai ri.

- Est-il possible que l'enseignement dit "moderne", que beaucoup d'éducateurs ont été contraints de pratiquer dans leurs classes, conduise aujourd'hui ceux qui assurent "la relève", à combler de telles lacunes auprès des enfants dont ils ont la charge?

Pour quant à moi, ces méthodes que l'on disait "excellentes" à l'époque, je ne vous cache pas que je doutais de leur efficacité d'après les résultats obtenus, et je connais bon nombre de collègues qui ne se gênaient pas de faire quelques entorses au règlement à leurs risques et périls.

Les écoliers français devront aussi, dès la rentrée prochaine, apprendre La Marseillaise pour faire vibrer la corde patriotique de la nouvelle génération!

A ce sujet, je vais vous raconter ce qui m'est arrivé alors que j'étais sur le point de terminer mes études, en visitant un pays étranger, donc éloignée de ma patrie : "La France".

En 1936, avec mes camarades de promotion, je tirais au sort un voyage, "pile" nous visiterons l'Italie! "Face" nous partirons en Espagne!

Le départ eut lieu au début du mois de juillet. Nous avions 15 jours pour franchir la frontière par le col du mont Genève et visiter successivement Oulx - Turin - Venise - Florence - Rome - Naples - Pise - Vintimille - Nice.

Ce fut un très beau voyage! Mais que de fatigue emmagasinée. Le train nous conduisait d'une ville à l'autre pendant la nuit. Les visites s'effectuaient le jour. Nous dormions peu et mal. La chaleur accablante nous coupait l'appétit. Nous vivions pratiquement de glaces (délicieuses en Italie) et de fruits.

La deuxième guerre mondiale se préparait sournoisement. Nous n'y prenions pas garde. Mussolini "Le Duce" gouvernait l'Italie en dictateur. Les jeunes gens et les jeunes filles de notre âge étaient enrôlés dans des mouvements qu'on appelait les jeunesses fascistes.

A Rome, du haut du balcon du palais de Venise "Le Duce" haranguait la foule.

Dès que notre groupe s'arrêtait pour s'orienter, immédiatement nous étions encerclées par des policiers en civil.

En France, la jeunesse vivait heureuse, libre, insouciante. Toutes ces exhibitions, ces parades, ces défilés au pas cadencé dans les rues de Rome en chantant avec enthousiasme Jovinesa nous amusaient beaucoup.

Notre professeur d'histoire qui suivait de très près les événements du moment nous avait mis en garde.

Faites attention, les françaises ont la réputation d'être des femmes frivoles!

La police est très active, au delà des Alpes et surveille les étrangers.

Ne parlez pas trop!

Arrivées à Naples, la fatigue commençait à se faire durement sentir. Les kilos en trop avaient fondu. Nous faisons cette constatation un jour en admirant le panorama du haut de la colline de Piesole qui surplombe la ville et en regardant un paquebot battant pavillon français quitter la baie de Naples.

Lorsque la sirène retentit, que le bateau prit le large, chacune d'entre nous ressentit une gêne, une certaine nostalgie et c'est en chœur que nous avons crié :

- Vivement que nous regagnions la France.

Ce soir là, les deux jeunes filles de l'hôtel où nous étions hébergées et dont le père était propriétaire, nous réservaient une surprise et avaient préparé une petite fête en notre honneur.

L'une d'elles qui avait pour prénom Maria, possédait le 1er prix de conservatoire de piano.

Sa soeur Eléna, s'était vue attribuer le premier prix de conservatoire de chant de Milan.

Après avoir pris le frais sur la terrasse de l'hôtel et nous être détendues en admirant le Vésuve se reflétant dans la mer notre groupe descendit au salon.

Là, parmi des touristes venus d'Amérique, d'Allemagne, de Suisse, de Hollande et d'Angleterre, Maria et Eléna fort élégantes et sympathiques nous charmèrent et furent longuement applaudies.

Pour terminer cette soirée inoubliable, elles crurent bon de nous faire entendre leur hymne national. C'est debout, comme toutes les personnes présentes que nous les avons écoutées.

Pas de fausse note, aucune hésitation. Elles exprimaient avec force, leur patriotisme, et leur foi en leur mère Patrie.

Alors que nous nous préparions à regagner nos chambres respectives, les deux soeurs firent le signe de nous asseoir et nous dirent d'un commun accord : Mesdemoiselles, chantez-nous votre hymne national. Il est si beau! nous serions heureuses de l'écouter, puis vous dire "Au revoir".

La Marseillaise! Quelle idée. Il ne manque pas de vieilles chansons françaises à notre répertoire que nous connaissons bien, ne serait-ce qu'en passant par "La Lorraine avec mes sabots..."

-NON! Non! chantez-nous La Marseillaise.

-La Marseillaise! rendez-vous compte depuis l'école primaire où nous avons appris les paroles en récitation, celle-ci était tombée dans l'oubli le plus total!

Devant cette obstination que faire? Nous regardions notre directrice et professeurs qu'ils nous aident à trouver une solution.

Notre directrice nous fit le signe d'essayer. Et nous voilà debout entonnant La Marseillaise.

Ha! mes enfants quel souvenir! Pour le premier couplet tout se passa convenablement.

Le deuxième se termina par La! la! la!

Le troisième bégaya par son absence. Impossible de retrouver les paroles!

Ce que nous avons ressenti au plus profond de nous même, je ne peux

.....

pas encore l'exprimer aujourd'hui encore!

Je revois tous ces visages tournés vers nous avec des yeux étonnés, des sourires qui se dessinaient au coin des lèvres ironiques, moqueurs et qui en disaient long. Oui! c'est vrai, à ce moment là nous avons eu honte, honte de notre ignorance, honte de penser que ceux qui nous entouraient croient que nous n'aimions pas notre pays et que nous étions peut-être incapables de le servir.

La Marseillaise symbole de la patrie et de la république, symbole de tout le sang versé pour la paix et la liberté, chant capable de soulever et d'entraîner la foule, avons-nous le droit en tant que citoyen ou futur citoyen de ne pas connaître les paroles, la musique et le chant?..

Pendant la dernière guerre, chaque enfant qui préparait le certificat d'études possédait un petit livret, recueil des chants dont l'étude était obligatoire pour passer l'examen.

La Marseillaise et le Chant du Départ figuraient en premières pages.

Pourquoi les avoir abandonnés ? par ignorance, par négligence ou tout simplement parce qu'il existe dans notre système éducatif, une mode, dont les résultats sont parfois désastreux!

Chaque fois que notre patrie est en danger, qu'il faut la protéger ou la sauver, La Marseillaise revient sur le tapis! Alors me direz-vous? rien de nouveau sous le soleil !..

Seulement voilà... Que rugisse la tempête, ou que la tempête soit apaisée, chez nous on oublie tout.

"Les Français ont la mémoire courte" disait le maréchal Pétain. Moi je n'ai jamais oublié! Il y a 49 ans, bien loin de mon pays, deux jeunes filles ont réveillé en moi, ce qui sommeillait et que nous devons garder vivace dans nos cœurs : l'amour de la Patrie.

La Marseillaise..... c'est mon pays, c'est mon village, c'est la France que j'aime plus que tout.

Je ne suis pas une sportive dans l'âme, mais si j'avais été un garçon..... j'aurais aimé faire partie d'une équipe de foot ou de rugby.

Il m'arrive de regarder l'entrée des différentes équipes sur la pelouse au cours des matches internationaux. J'ouvre les yeux et j'écoute

-Tiens dis-je en moi-même, celle-là mérite un bon point. Elle connaît son hymne national et le chante avec tout son cœur. C'est la France qui est ici présente.

-Dans celle-là il y en a qui font semblant. Allez messieurs, et mesdames, il faut retourner à l'école car aimer son pays, apprendre à bien le servir c'est aussi savoir La Marseillaise quand on est un bon français.

J. ARBOUET

!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

CLUB DU 3° AGE - SORTIE EN CHARTREUSE

Le club organise une sortie en Chartreusé avec visite du Monastère et de la Distillerie de la Grande Chartreuse ,le mardi 28 Mai. Le transport est pris en charge par le club. Le repas sera aux frais des participants. Les personnes intéressées sont priées de se faire inscrire au Club ou auprès de Mme Mathilde MARY, Tel:30.03.58, avant le mardi 23 Avril, dernier délai.

HOMMAGE à ceux qui nous ont quitté

Extrait du bulletin de l'enseignement public du mois d'avril 1985

Mademoiselle BCSSE Marie-Rose, née le 15 août 1894 à St Joseph, île de la Réunion. Elle termina ses études à l'Ecole Normale d'institutrice de Grenoble promotion 1913-1916.

Elle enseigna successivement à Vaujany, à Noyarey. C'est à Monestier de Clermont où elle enseigna pendant trente ans de 1922 à 1952, qu'elle va donner pleinement sa mesure. Totalelement dévouée à son école, à ses élèves, elle se consacra entièrement à sa tâche d'éducatrice.

Ses innombrables succès scolaires lui méritent la médaille d'argent, le titre d'officier des palmes académiques et l'admiration de ses chefs. Les parents d'élèves et la population de la commune, tenaient cette directrice d'école en très haute estime.

Elle a eu la tristesse de perdre récemment sa soeur avec laquelle elle vivait en retraite à Annecy. Elle est décédée à l'hôpital de Rumilly. Les obsèques ont eu lieu le mardi 11 décembre. Après la cérémonie religieuse, son corps a été incinéré à Lyon.

A toute la famille nous adressons nos sincères condoléances.

La population de Corps connaissait très bien les demoiselle BCSSE.

Elles lisaient avec plaisir le Petit Corpatus. Il m'est arrivé très souvent qu'au cours de nos rencontres sur le chemin de St Roch d'échanger nos impressions.

- Les corpatus par la voie du journal adressent à leur famille leurs condoléances émues.

GILBERTE

C'est au moment où les cloches de Pâques carillonnaient la joie, le bonheur, la résurrection et la vie que tu nous as quittés.

Pour tous ceux qui ont eu la chance de te connaître et de cheminer ensemble avec toi, tu es "Gilberte", celle qui allait chercher le pain de l'un, le lait, le fromage de l'autre, celle qui apportait la retraite à domicile, remplissait des papiers ennuyeux qu'on ne comprend pas toujours, garnissant les feuilles d'impôts, avec le sourire et qui rendait service aux isolés aux malades. Que de services as-tu rendu dans ce village de Corps que tu aimais par dessus tout. En parlant de toi on ne disait pas Melle Freychet... tu étais "Gilberte" l'enfant du pays que tout le monde connaissait et aimait. Les enfants étaient aussi tes petits protégés.

Pendant de nombreuses années conseillère municipale, ta sagesse, ton expérience... furent appréciés des corpatus qui te renouvelèrent leur confiance à plusieurs reprises.

Plongée dans les chiffres, le club du 3^e âge te confiais ce rôle ingrat de trésorière auquel tu m'initias. C'est ainsi que j'ai eu la chance d'apprécier en toi, certaines qualités de coeur et d'esprit qui font que des liens d'amitiés naissent et se tissent au fil des jours.

Ta maladie et maintenant ta mort sont pour moi une déchirure. Un vide qui se crée et qu'il faudra réussir à surmonter.

Finies nos promenades sur la route du Coin. Finies nos rencontres à la maison où j'aimais te recevoir à ma table.

Parmi tous ceux et celles ou j'espère bien te retrouver... garde moi une petite place.

A tes nièces Blanche et Adrienne qui voyaient avec peine, jour après

.....

jour les forces décliner de leur tante autrefois si dynamique j'adresse les condoléances émues de tout le club.

J. ARBOUET.

-:-:-:-:-

CARNET ROSE

Nous avons appris avec joie, la naissance de :

Julien, fils de Viviane et Patricia Biegnole, paysagiste,

Mickael, fils de Mme et Mr Patrick Laskiewicz, gendarme,

Eric, fils de Mr et Mme ETSCHIED- Veyssiere, petit fils de Mr et Mme
Jean-Louis Veyssièrè

Auréliè, fille de Maryline et Jacky Grosso, petite fille de Mr et Mme
Emile Porcero.

Jean-Loup, fils de Brigitte et Christian Demoz, maçon.

Clément, arrivé à l'âge de 4 mois au foyer de Jacqueline et Roger Paulin.

Sincères félicitations aux parents, et meilleurs voeux aux bécés.

-:-:-:-

CARNET LE DEUIL

Nous avons appris avec tristesse le décès de :

Mr Roustan, époux de Mme Suzette Roustan, beau-frère de Mr et Mme Haubron.

Mr Ernest Joubert, originaire de Corps, demeurant à Grenoble.

Mr César Poncet, frère de Mme Irma Jouanny de La Mure.

Melle Gilberte Freychet, tante de Meses Blanche Fanton et Adrienne Manacq.

Melle Germain Bonne, de La Mure

Melle Marie-Rose Bosse d'Annecy

Mr Georges Prud'homme originaire de Corps.

Nous prenons part à la peine de leur famille et leur présentons nos sincères condoléances.

-:-:-:-:-

Vaccination

Les séances de vaccination D.T.polio auront lieu le mercredi 15ma

Mercredi 29 mai - Mercredi 12 juin de

11h. à midi, salle de la Mairie.

-:-:-:-

Information Croix-Rouge

Les membres du Comité Croix-Rouge de la Mure, organise une réunion d'information avec projection Vidéo, le vendredi 10 Mai à 20h.30, salle de la mairie.

Venez nombreux vous renseigner sur l'action menée par la Croix-Rouge.

-:-:-

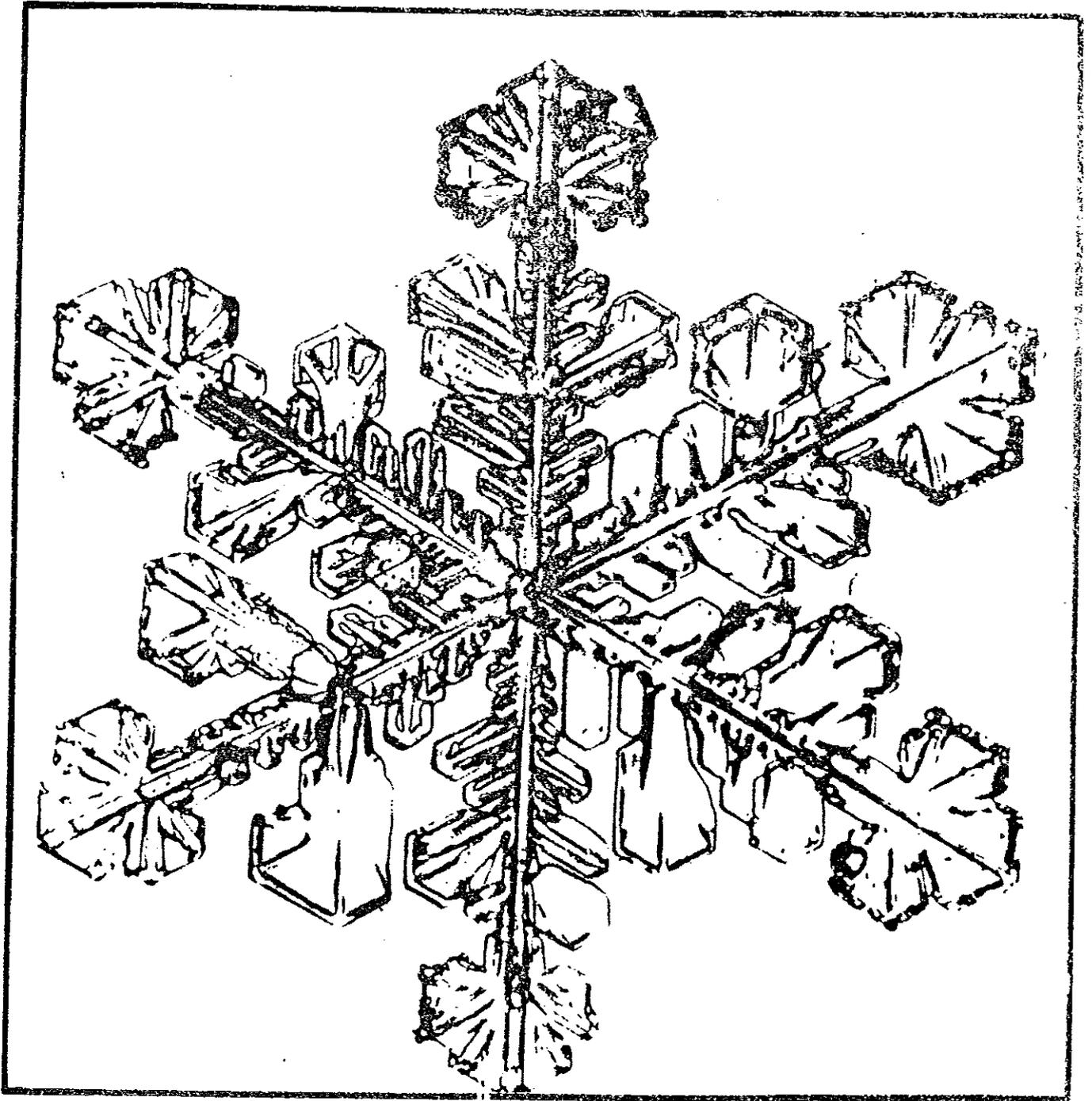
SOCIETE DE CHASSE

L'Assemblée Générale de la Société de Chasse aura lieu le samedi

27 Avril à 21 H , Salle de la Mairie.Tous les chasseurs sont invités

a y participer.

LES PRINCIPAUX TYPES DE CRISTAUX DE NEIGE



III. LES PRINCIPAUX TYPES DE CRISTAUX DE NEIGE

- III-1. Les "Monocristaux" :
- Plaquettes
 - Etoiles
 - Aiguilles
 - Colonnes

► **Les plaquettes** : elles se présentent sous forme d'hexagones plans, dont la surface est lisse ou striée. Leur épaisseur (quelques dizaines de microns) est très faible par rapport à leur diamètre (quelques mm). Elles se forment vers -12°C et -18°C .

► **Etoiles** : ces cristaux possèdent 6 axes de symétrie et sont constitués de 6 dendrites qui se sont développées dans un même plan autour d'un noyau central et qui sont d'autant plus ramifiées que la saturation est importante. Elles se forment entre -13°C et -18°C . Leurs dimensions sont très variables : de 0,5 à 7 - 8 mm.

► **Colonnes** : elles ont l'aspect de prismes de section hexagonale. Le rapport de leur longueur à leur diamètre est compris entre 1 et 5. On distingue deux types de colonnes :

- Colonnes solides (ou pleines) qui se forment dans un état proche de la saturation par rapport à la glace.

- Colonnes creuses qui se forment dans des conditions de forte sursaturation.

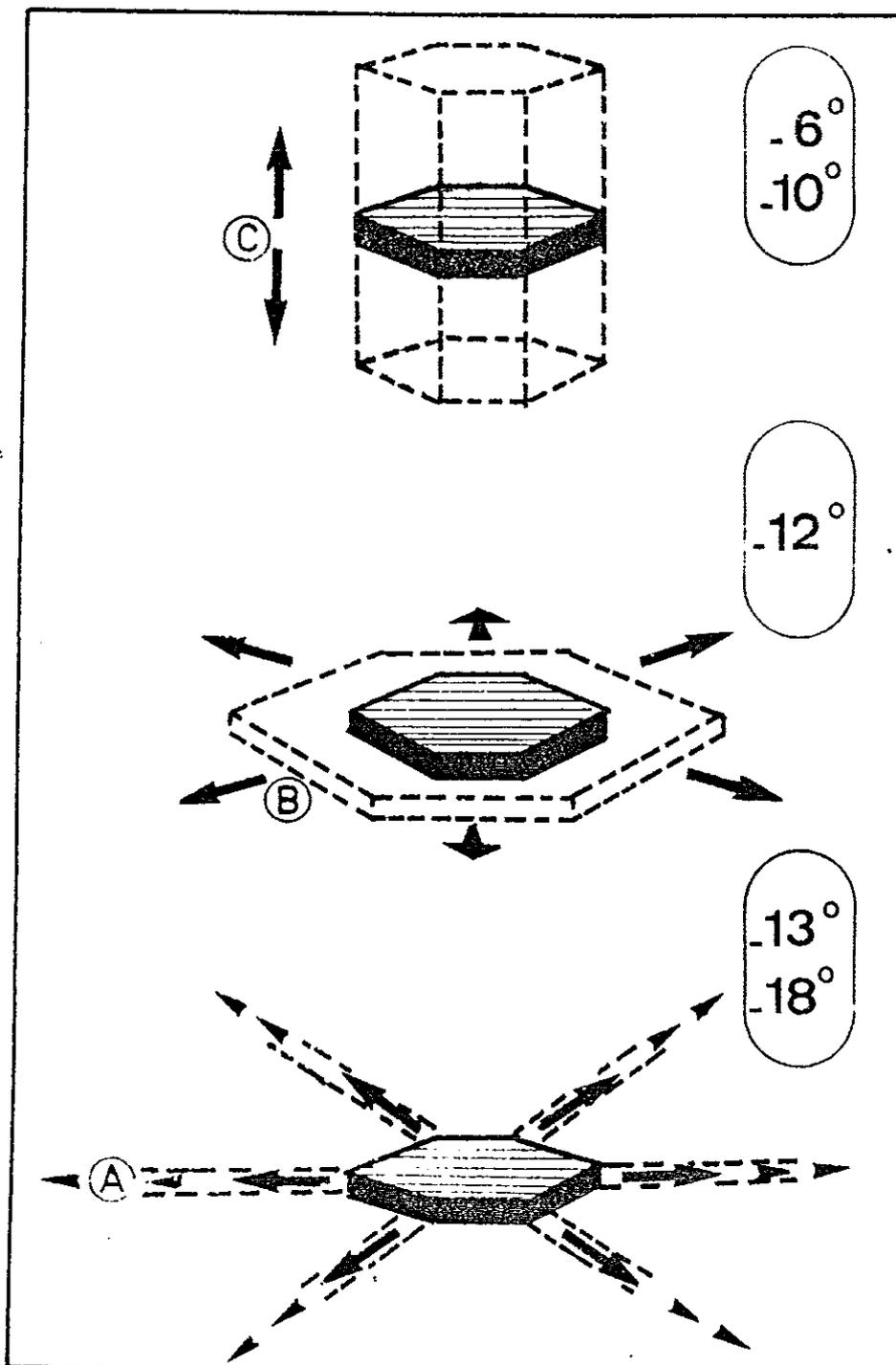
► **Aiguilles** : bâtonnets dont la section est quelquefois hexagonale. Le rapport longueur/diamètre est supérieur à 5. Comme les colonnes, les aiguilles peuvent être creuses ou pleines. Elles se forment à des températures comprises entre -4°C et -8°C et par forte humidité.

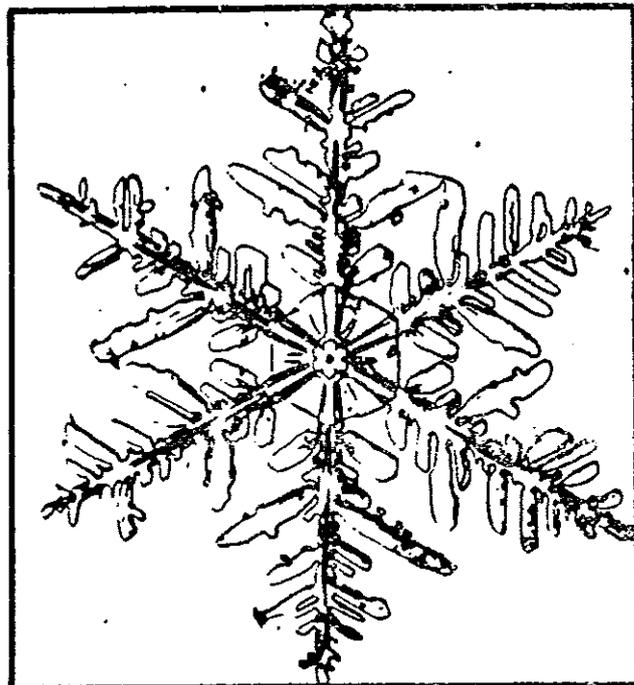
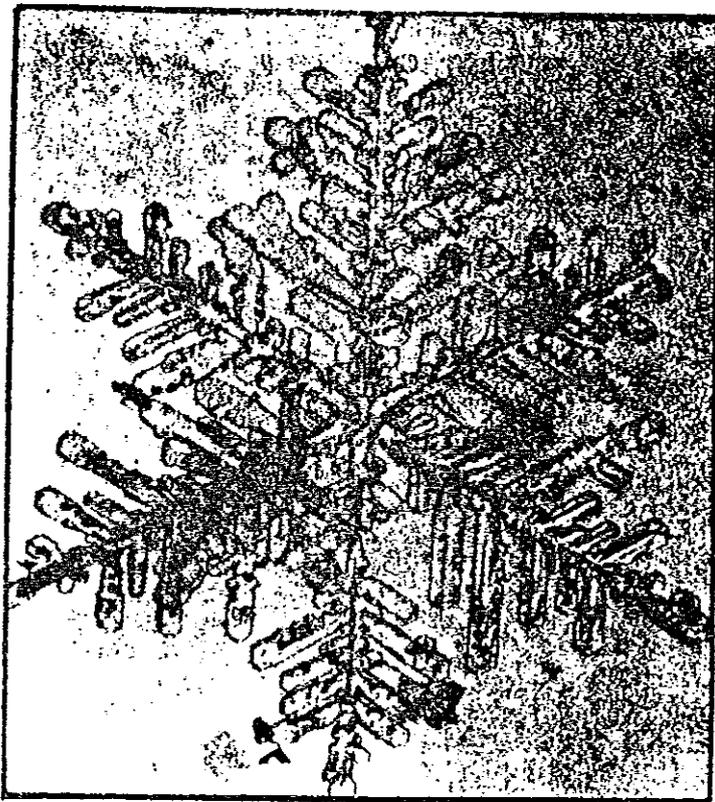
Les études réalisées sur les phénomènes de croissance, notamment par Hobbs, Lamb et Mason, ont montré que le type de cristal dépendait essentiellement de la température. En effet, sur le germe initial, les vitesses de croissance sont différentes pour la base, les faces latérales et les arêtes et dépendent uniquement

de la température. Le taux de sursaturation n'intervient que pour l'accroissement massique du cristal. Entre -6°C et -10°C , la croissance se fait surtout suivant la direction (C) et aboutit à une forme d'aiguilles ou de colonnes hexagonales.

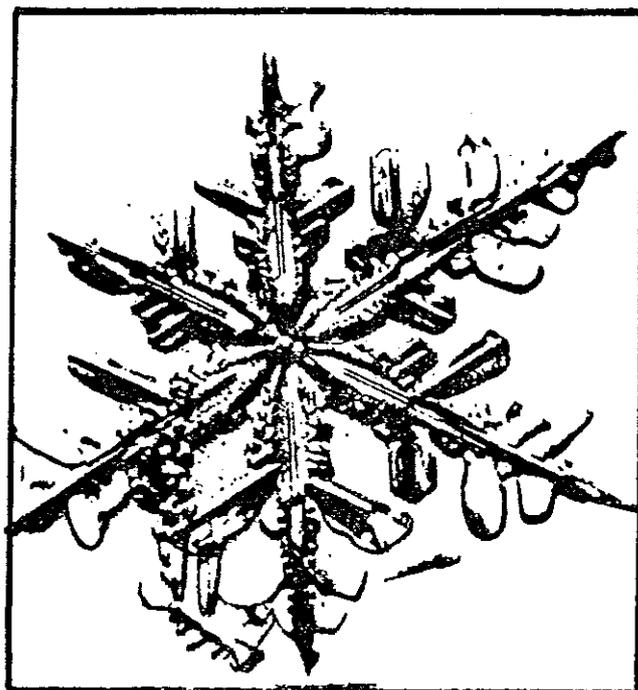
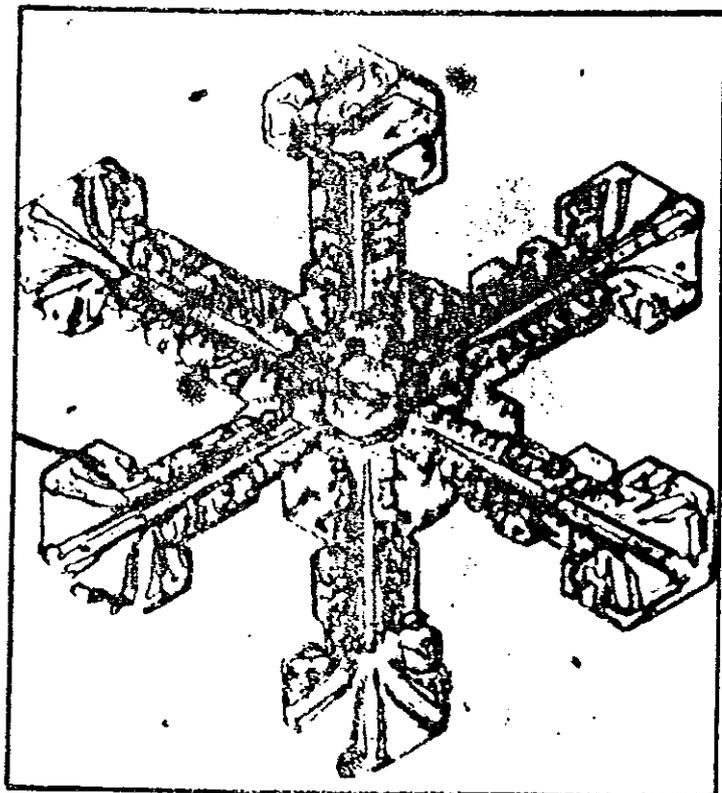
Vers -12°C , la direction (B) l'emporte et conduit à une forme d'hexagone plan de faible épaisseur (plaquette).

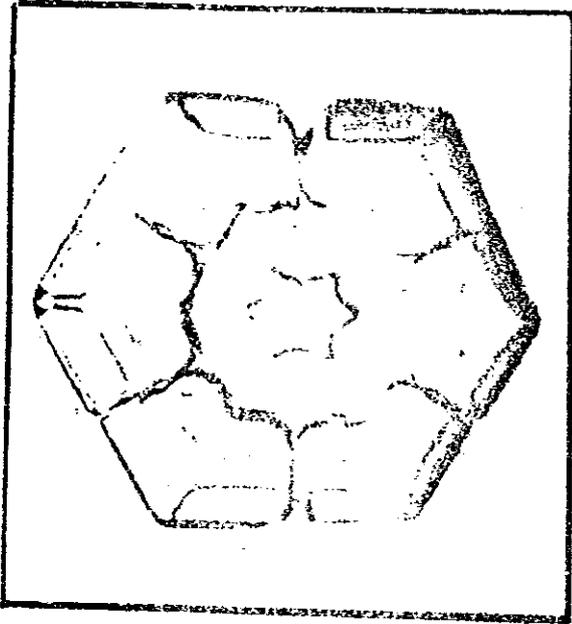
Entre -13°C et -18°C , la croissance est plus rapide sur les arêtes (A) : des dendrites se développent et forment un cristal en étoile.



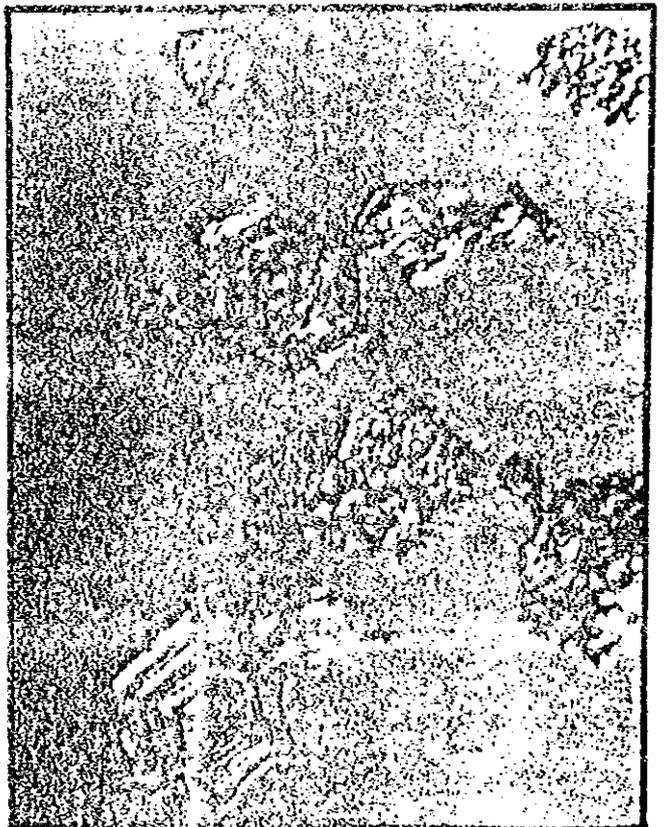
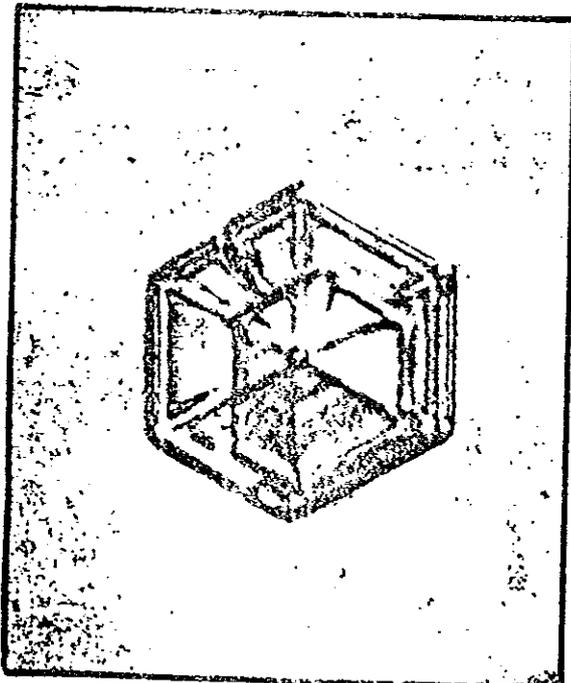
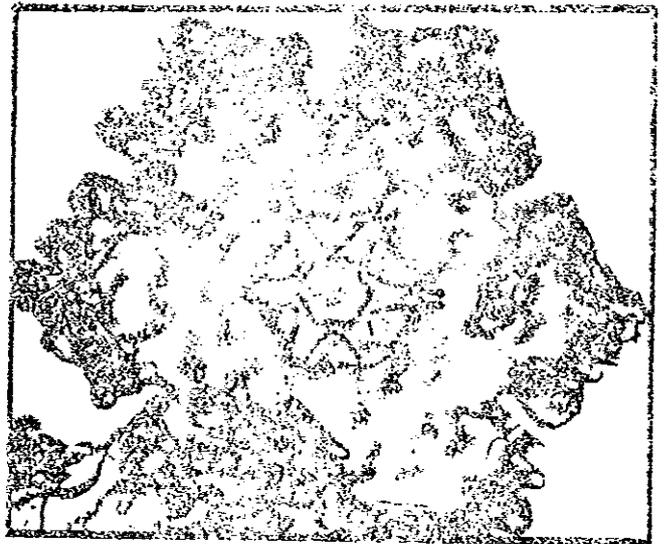


Etoiles...



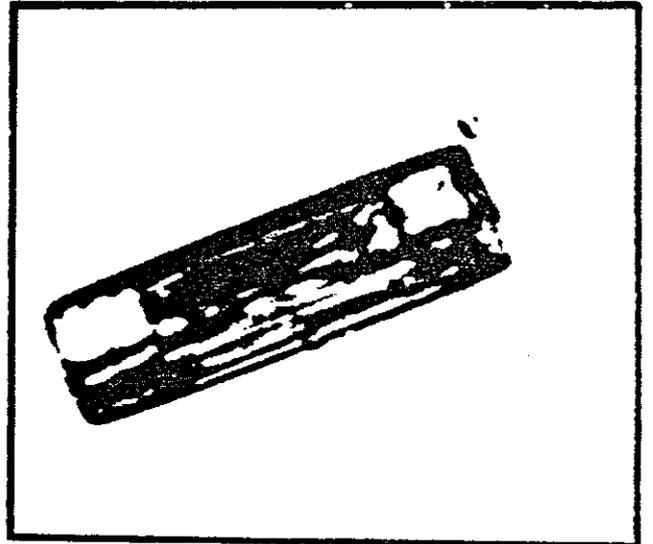
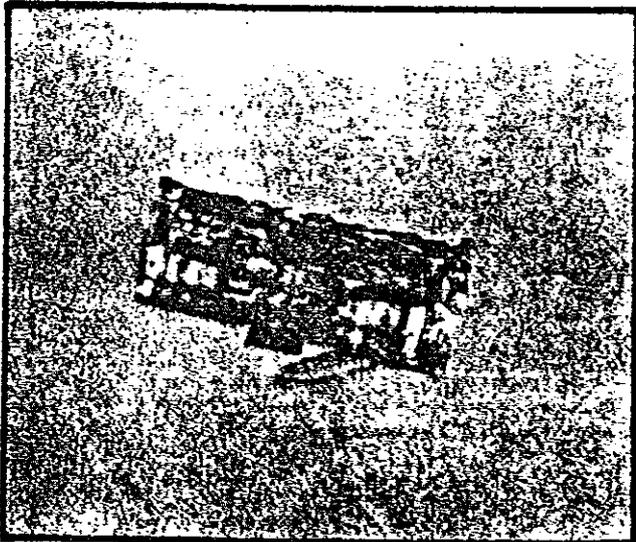
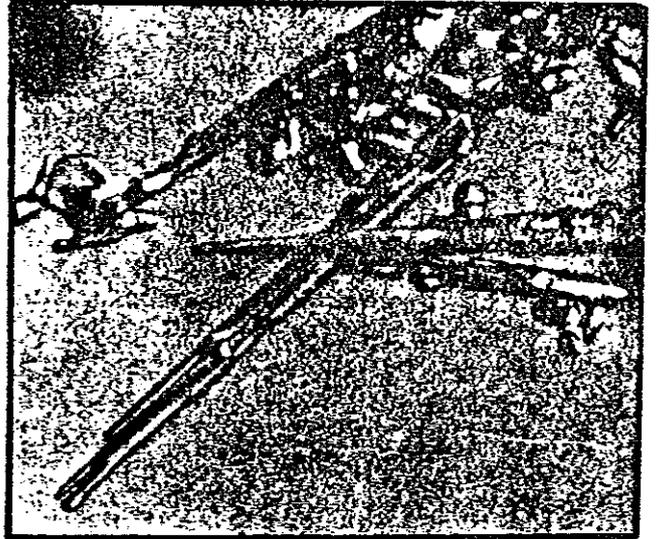


Plaquettes.





Aiguilles

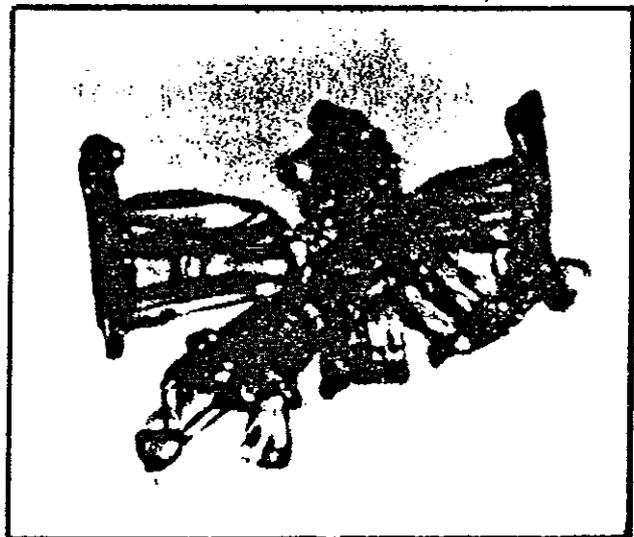
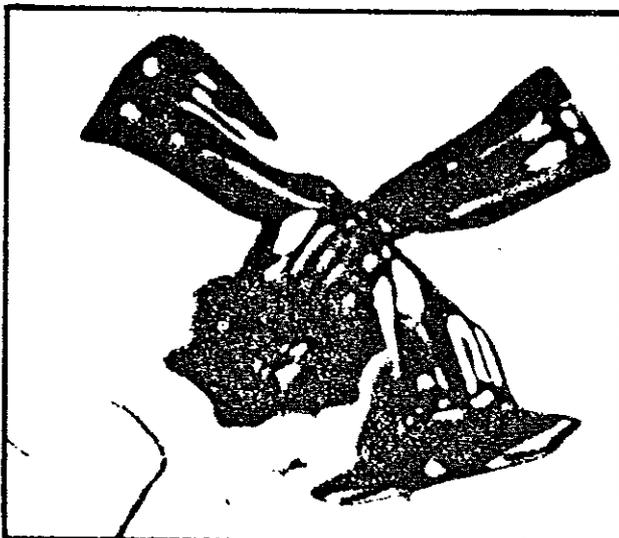
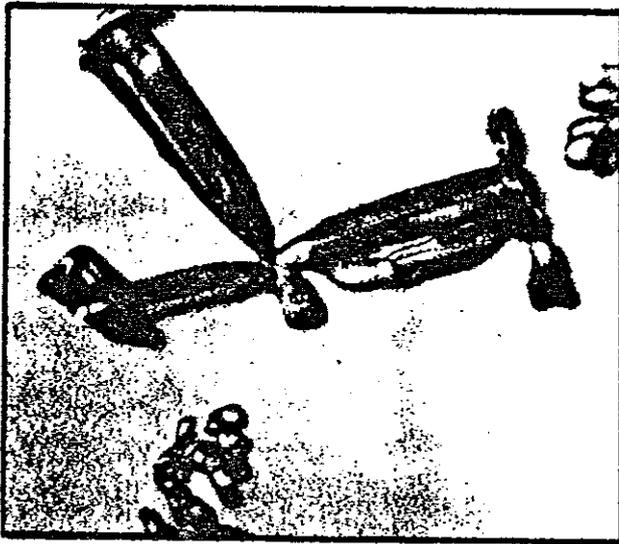


Colonnes

III-2. Les "Polycristaux"

La surfusion d'une gouttelette persiste d'autant plus que le diamètre est petit. Jusqu'à -20°C , les gouttelettes se congèlent en produisant 1 ou plusieurs germes sur lesquels croissent les "monocristaux".

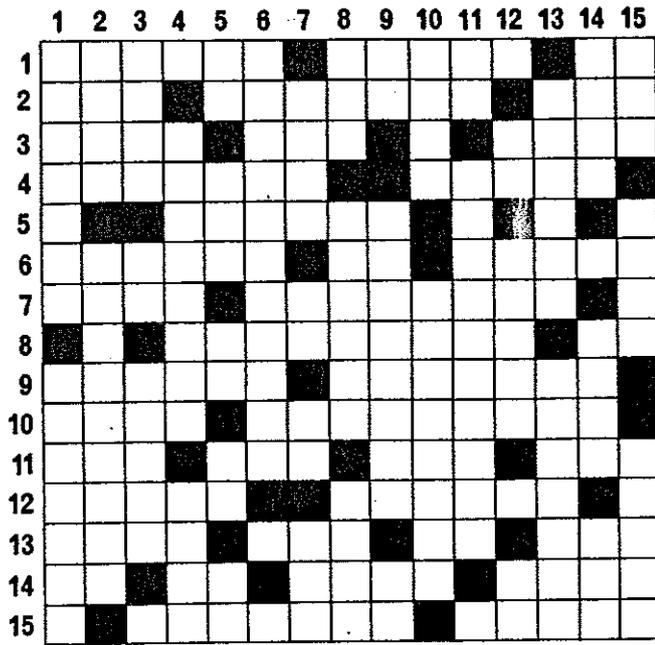
A des températures inférieures à -20°C , il semblerait que les petites gouttelettes encore liquides donnent naissance en se congelant à plusieurs germes soudés entre eux. Ce qui favorise le développement, dans plusieurs plans, de plaquettes, dendrites ou colonnes. Ces assemblages prennent le nom de dendrites spatiales.



Documentation trévanise par
Hervé FERRIERE.

A SUIVRE...

MOTS CROISES



Horizontalement

1. Restes de bois. Grande personne. Haut de gamme.
2. Elimine. Aidée. Cubes.
3. Le premier venu. Enlevé.

4. Enterre pour faire vivre.
5. Il établit le parcours. C'est comme ça!
6. Généreux.
7. Ville russe ou américaine.

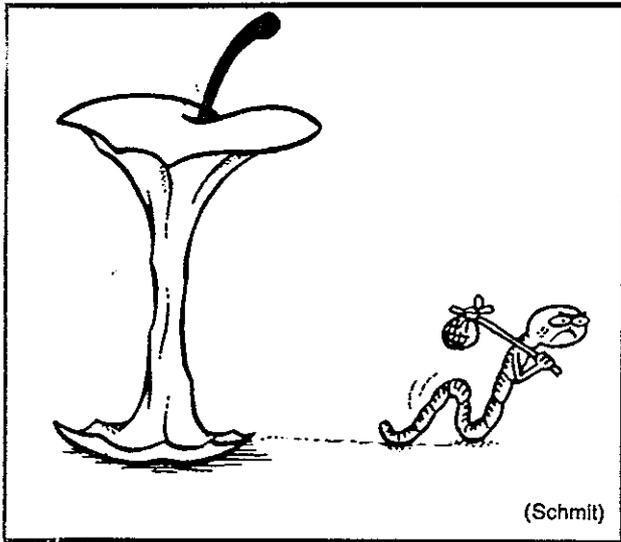
8. Mis en œuvre. Niche.
9. Refusés. Nounou.
10. Ce n'est pas comme ça! Personnel.
11. Pressa. Elle est toujours dans un lit.
12. Légumineuses. Inertes.
13. Empesta. Se boit dans un pub. Erode. Grande puissance.
14. T'égares. Fabriques.
15. Epaissir. Le dernier mot. Enlevé phonétiquement. Chlorure de sodium.

6. Homme de paille.
7. Foyer. Richesse. Négation. Même le roi n'y va pas à pied.
8. Passage. Tabassera. Liée.
9. Article espagnol. La fin du voyage. Reliefs.
10. Ventila. Nouvel examen.
11. Issu. Très.
12. Etain. Notée. Eté capable.
13. Souhaite. Gagner.
14. Verre de bière. Cantine. Epoque.
15. Audacieux. Souhaite. La peur en donne souvent.

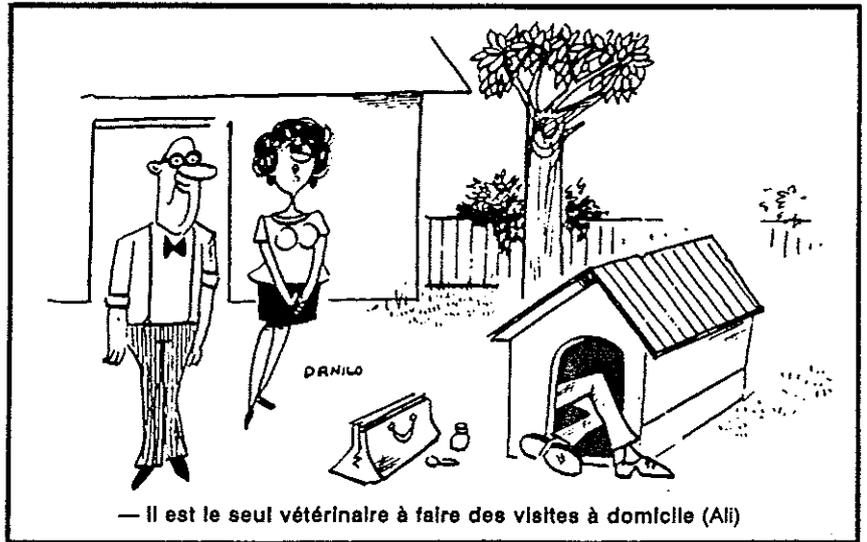
Verticalement

1. Arrêt. Crier.
2. Peau de vache. C'est beaucoup dire.
3. Veste prussienne. La fin de l'année. Couronne le pape.
4. Habitant de la Grande-Bretagne. Dialecte parlé par lui.
5. Ile de France. Roulés. Unité de valeur. Possèdes. Symbole.

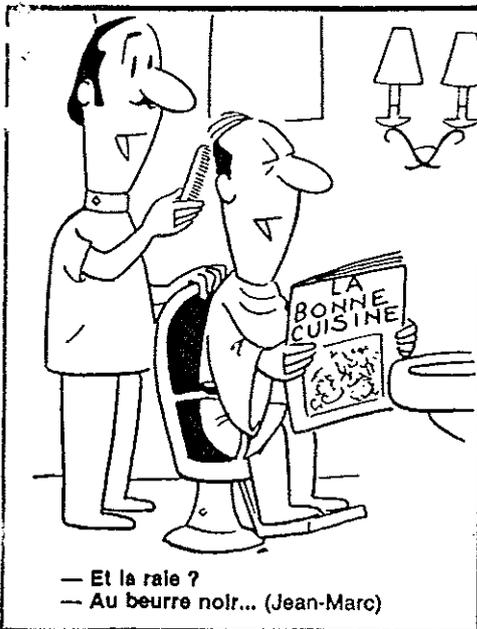
solution
en page :
"Cuisine"



(Schmit)



— Il est le seul vétérinaire à faire des visites à domicile (Ali)



— Et la rate ?
— Au beurre noir... (Jean-Marc)



(Chin)



— Désolé, les copains, mais je ne sors pas ce soir. Je suis déjà en pyjama ! (Jiluk)